



Dans ce numéro

Municipalité et Métropole **P.1**

Associations, rendez-vous,
infos pratiques **P.2 et 3**

Numéros utiles, Infos **P.4**

L'édito du Maire

Ils ont encore frappé

ALORS même que la France avait été durement touchée par les attentats de janvier dernier, alors même que certains espéraient peut-être que notre pays pourrait être - un temps encore - épargné par ces extrémistes aveuglés par la haine de l'occident, ils ont encore frappé.

En plein cœur de Paris, capitale de la France.

Ils ont frappé sans discernement pour tuer le plus grand nombre de personnes possible. Ils ont frappé la France, disent-ils, « (...) pour avoir pris la tête de la croisade, avoir osé insulter notre prophète, s'être vantés de combattre l'Islam en France et frapper les musulmans en terre du Califat avec leurs avions (...) » (Communiqué de revendication de Daesh).

Ce communiqué qui semble sortir tout droit d'un autre âge - celui des croisades - montre assez bien le décalage profond qui existe dans la conception même de nos sociétés.

Notre pays est une démocratie dans laquelle nous essayons chaque jour - et ce n'est pas simple - de faire vivre ensemble des hommes et des femmes dont les opinions et les croyances ne sont pas les mêmes.

Une démocratie dans laquelle nous sommes tous égaux devant les lois de la république, et où chacun d'entre nous détient le pouvoir de son vote.

Une démocratie dans laquelle la liberté d'expression est totale, pour autant qu'elle ne dépasse pas les bornes fixées par la loi du peuple.

Nous pleurons aujourd'hui les victimes de ceux qui refusent notre modèle de société.

Les arrestations se multiplient et nul doute que nos gouvernants préparent déjà la riposte de la France à ces attaques infâmes commises contre de simples citoyens.



Chacun d'entre nous, à son niveau, a également aujourd'hui un devoir : celui de faire la différence entre des extrémistes musulmans qui vivent dans un autre temps, à une autre époque, dans un autre siècle, et de simples citoyens qui pratiquent au quotidien leur religion dans le respect des autres et des croyances de chacun.

Si elles sont légitimes, sachons ne pas nous laisser guider par l'émotion et la colère - les terroristes n'espèrent que cela - mais bien par l'analyse et la compréhension de ce qui se joue aujourd'hui. N'oublions jamais que nous sommes pour nos enfants leurs premiers modèles, qu'ils regardent nos colères, écoutent nos réactions et imitent nos attitudes. Ils sont les citoyens de demain. Apprenons-leur à réfléchir plutôt qu'à simplement réagir. Apprenons-leur à devenir les démocrates de demain.

Renaud George

Information aux usagers de la Poste

Face à la baisse ininterrompue depuis plusieurs années de la fréquentation du bureau de poste de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, les dirigeants de l'établissement nous ont informés de leur souhait de fermer ce bureau et de le remplacer par un relais-poste hébergé chez un commerçant de notre commune.

A l'occasion du Conseil Municipal du mercredi 14 octobre dernier, nous avons ainsi reçu 2 collaborateurs de l'enseigne qui ont présenté la situation, leur projet et ont répondu aux nombreuses questions des conseillers municipaux.

Si ce projet de fermeture est d'abord dû à la chute continue du courrier postal en France, nous ne pouvons que regretter le départ progressif de l'établissement de multiples villages qui, comme le nôtre, ne permettent pas ou plus une fréquentation suffisante pour assurer sa pérennité.

Néanmoins, nous constatons tous depuis quelques années que les services proposés par le bureau de Poste de Saint-Germain étaient de moins en moins satisfaisants : des horaires mal adaptés aux actifs, des fermetures imprévisibles, des ouvertures non respectées...

Le projet de relais-poste hébergé chez un commerçant de la commune pourrait de ce point de vue offrir des avantages évidents puisque toutes les opérations postales pourraient y être assurées dans des horaires très élargis. En revanche, les services financiers offerts par la Poste à ses clients ne seront pas repris, ce qui nécessitera la mise en place d'autres solutions pour ceux qui ne pourraient se déplacer à la Poste de Neuville.

La commune sera évidemment très attentive à la suite des tractations entre la Poste et les commerçants approchés et à ce qu'il soit proposé à tous les usagers Saint-Germinois des solutions adaptées pour chacun. Nous pensons en particulier aux personnes dont la mobilité est réduite. Naturellement, nous vous tiendrons informés de ce projet qui ne devrait pas déboucher avant le 1er trimestre 2016.

Convention microcrédit social et habitat

Une convention pour la mise en œuvre du microcrédit est signée entre le CCAS, l'association Parcours Confiance Rhône-Alpes et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

Cette convention est en faveur des personnes physiques domiciliées à Saint-Germain-au-Mont-D'or, ressortissantes de l'Union Européenne ou titulaires d'une carte de résident, ayant des difficultés d'accès aux services bancaires :

- travailleurs en CDI à temps partiel ;
- CDD ;
- intérimaires et apprentis ;
- bénéficiaires de contrats aidés ;
- demandeurs d'emploi ;
- bénéficiaires des minima sociaux ou en formation professionnelle ;
- retraités ayant une petite pension.

Les projets finançables

- Microcrédit social : emploi, mobilité, accès au logement, équipement ménager de première nécessité, éducation et formation, dépenses visant à renforcer la cohésion familiale, dépenses de santé.

Entre 300€ et 3.000€, d'une durée maximum de 36 mois et au taux du livret A en vigueur à la date de l'offre de prêt.

- Microcrédit habitat (éligible à l'allocation logement) : réservé aux propriétaires occupants très modestes (revenus inférieurs aux plafonds majorés de l'ANAH), et pour financer des travaux éligibles aux aides de l'ANAH : rénovation thermique, insalubrité/forte dégradation, amélioration et mise aux normes, copropriété, adaptation ou accessibilité (vieillesse, handicap).

Entre 1.000€ et 10.000€, d'une durée maximum de 72 mois et au taux du livret A en vigueur à la date de l'offre de prêt majoré de 0,75%.

Les prêts, octroyés par la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, sont remboursables mensuellement, non réutilisables et à taux fixe.

Pas de frais de dossier, assurance décès-invalidité recommandée en fonction des critères retenus par le représentant habilité de l'association Parcours Confiance.

Le CCAS se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour étudier toute demande de microcrédit, élaborer et orienter les dossiers éligibles vers l'association Parcours Confiance, décisionnaire de l'octroi ou non du prêt demandé.

CCAS : 04 78 91 71 27

Samedi 28 novembre, 20 h

Ciné-Club Beautiful Thing



Pour la fin du mois de novembre, le ciné-club du Val de Saône vous propose un film de Hettie MacDonald, une comédie dramatique britannique du nom de Beautiful Thing. Cette réalisatrice est surtout connue pour avoir réalisé des épisodes de séries telles que Doctor Who ou Hercule Poirot. Vous découvrirez l'histoire d'amour entre deux adolescents, deux jeunes garçons dans la banlieue de Londres. Venez suivre cette histoire d'amour touchante traitant de l'homosexualité et à la musique incroyable. On vous attend donc le samedi 28 Novembre à 20h, salle Georges Brassens.



Vendredi 18 décembre, 20 h

Soirée Star Wars

Pour ce Noël et en l'honneur de la sortie du dernier Star Wars, le ciné-club vous propose un cadeau très spécial. Le 18 décembre, vous découvrirez une série de court-métrages Spécial Star Wars réalisés par des fans. Ces films, d'une qualité incroyable, vous permettront de découvrir et de voir l'univers imaginé par George Lucas d'une autre façon. On vous donne rendez-vous le vendredi 18 décembre à 20h pour cette Soirée Star Wars. Et que la force soit avec vous!

Dimanches 6 et 13 décembre

Elections régionales

Les 3 bureaux de vote de Saint-Germain seront ouverts de 8h à 18h dans les écoles, 6 chemin de Mainteneur. Pour pouvoir voter, une pièce d'identité est désormais exigée. Les personnes ayant du mal à se déplacer sont invitées à contacter la mairie : 04 78 91 25 21 jusqu'au vendredi pour être accompagnées.

Mardi 8 décembre, 17h

Fête des Lumières

Le mardi 8 décembre à 17 h, Laurence nous propose ses «contes enlumines» à la bibliothèque.

A partir de 18 h, rendez-vous devant le sapin de l'esplanade de la Mairie où seront proposés papillottes et luminignons. Une procession vers l'Eglise sera ensuite proposée.

Vendredi 11 décembre, 20h

CINE-JAZZ Concert de Noël des Pianissimes



Diplômé du Conservatoire de Lyon et invité à se produire sur les plus grandes scènes jazz françaises, Thibaud Saby fera découvrir son univers musical aux enfants de l'école primaire Françoise Dolto avant de donner un concert exceptionnel, entre compositions personnelles en solo et improvisations sur les Mutual Comédies de Charlie Chaplin. Le concert du soir sera suivi d'un apéritif de Noël offert au public.

Salle Georges Brassens

Vendredi 11 décembre à 11h (scolaire) et 20h (tous publics)

12€ : Etudiants, demandeurs d'emploi, RSA, moins de 26 ans

16€ : Préréservation avant le 1er décembre

22€ : Plein tarif

Concerts gratuits pour les - de 12 ans (sur réservation)

Renseignements : 04 78 98 11 78

www.lespianissimes.com

Dimanche 6 décembre, de 10h à 18h

Le dimanche 6 décembre, de 10 h à 18 h, le Sou des écoles organise son traditionnel Marché de Noël avec la présence de dizaines d'exposants, la visite du Père Noël et de nombreuses animations et surprises comme des balades pour les enfants sur le dos de Lulu le poney. Le Sou vous propose de récupérer ce jour là votre sapin de Noël (bon de commande joint au Petit Potin). Si vous souhaitez exposer vos créations lors dui marché de Noël, il reste quelques places disponibles : contactez Stéphanie au 06 09 42 25 04 ou machenoelsaintgermain@gmail.com.



**MARCHÉ
DE ... DU SOU
NOËL DES ECOLES
DE SAINT-GERMAIN
AU MONT D'OR**
06 DECEMBRE

Dimanche 13 décembre, 18h

JUNGWA, l'équilibre rompu

«Germin'actions» et «Les choux lents» vous invitent à la projection du film « JUNGWA, l'équilibre rompu » salle Georges Brassens et à une rencontre avec les réalisateurs, Stanzin Gya et Christiane Mordelet, de retour de la COP21.

En 2010, suite à des pluies importantes, des coulées de boues ravagent la ville de Leh, dans le Ladakh himalayen. Stanzin



Gya, réalisateur Ladakhi décide de faire un film-témoignage pour sensibiliser aux conséquences du changement climatique dans cette région

désertique de l'Inde, qui entraîne des risques accrus de catastrophe et des problèmes d'approvisionnement en eau.

Jungwa l'équilibre rompu a obtenu la mention spéciale au festival du film d'Autrans 2012, le Grand Prix Nature et le Grand Prix Public au 18ème Festival International du Film Nature & Aventure ExplorImages 2013.

Ses réalisateurs participent à la COP21 et nous font l'honneur d'une visite.

Libre participation dans notre célèbre chaussette.

Mercredi 16 décembre, 19h30

Conseil Municipal

A Saint-Germain, toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Un temps y est toujours réservé pour les questions du public auxquelles la Municipalité tente d'apporter des réponses. Notez bien qu'il est inutile d'attendre la tenue d'un Conseil pour poser vos questions : mairie@sgmo.net, courrier déposé à l'accueil de la Mairie ou dans sa boîte aux lettres, téléphone au 04 78 91 25 21. Les courriers sont traités en toute confidentialité, mais les courriers anonymes ne sont pas traités.

Samedi 19 décembre, 17h30

Théâtre d'ombres et de papier Les petits contes russes



Le samedi 17 décembre à 17h30, salle Georges Brassens, l'équipe de la bibliothèque invite petits et grands à venir partager «Les petits contes russes» pour un moment magique avec la compagnie les arTpen-teurs et son théâtre de chant, d'ombres et de papier. Gratuit.

20, 22, 23 et 24 décembre, 16h

Spectacle Peau d'âne

Pour Noël, Intrigant's Compagny vous propose son nouveau spectacle «Peau d'âne», d'après Charles Perrault Salle Georges Brassens les 20, 22, 23 et 24 décembre 2015 à 16h. Mise en scène d'Alexandre Dufaux.

Un puissant roi, une reine merveilleuse, leur fille et un âne extraordinaire défendant de l'or...

Tout va bien pour l'instant. Mais le mauvais sort s'abat sur eux : la reine meurt.

Le roi veut alors se remarier avec sa fille. Afin d'éviter un mariage incestueux, la princesse s'enfuit

et se réfugie dans une métairie sur les conseils de sa marraine.

Pour ne pas être reconnue, elle se couvre de la peau de l'âne que son père lui a sacrifié.

Entrée 13 € adulte / 8 € enfant – de 12 ans
Renseignements : 04 78 98 26 46



Samedi 12 décembre, 20 h

Tournoi de poker Futsal

Samedi 12 décembre, à partir de 20 h, Futsal Saône Mont-d'Or organise son grand tournoi de poker salle Maryse Bastié avec plus de 3000 € de Prize pool (TV Samsung 4K, iPad, PS4,...).

Réservations et informations : contact@fsmf.fr, www.fsmf.fr



POKER
— tournament —
Samedi 12 Décembre 2015
à partir de 20h
Salle Maryse Bastié - St Germain au Mont d'Or

RESERVATIONS : contact@fsmf.fr
PRIZE POOL EXCEPTIONNEL DE + de 3000 €

17 Samedi de 12h30 à 19h30 / Réservations avant le 12 Décembre / Place gratuite
Organisé par l'Association Futsal Mont d'Or

Samedi 9 janvier, 16h

Vœux du Maire et de la Municipalité

Le Maire et la Municipalité vous présenteront leurs vœux pour l'année 2016 lors d'un moment convivial salle Maryse Bastié, le samedi 9 janvier à 16 h. La traditionnelle galette sera ensuite partagée dans la joie et la bonne humeur.

Samedi 16 janvier, 10h

Petit déjeuner nouveaux arrivants

Le Maire invite les nouveaux Saint-Gerinois arrivés en 2015 à venir partager un petit déjeuner en Mairie afin de faire connaissance. Merci de confirmer votre présence en Mairie au 04 78 91 25 21

Samedi 16 janvier, dès 19h

Soirée danse Germin'Actions

Salle Maryse Bastié

**Venez danser,
vous amuser,
rencontrer des amis.**

Soirée animée
par Sonja et Christian Becker

Venez nombreux : ambiance assurée

C'est ouvert à tous, il n'y a pas d'âge.

Venez avec vos amis.

Il y aura de la musique, variée,
de la danse, variée.

Repas partagé :

chacun apporte un plat à mettre en commun pour
un buffet convivial !



Libre participation
dans notre célèbre chaussette

Paroisse

Dimanches 29 novembre et 20 décembre,
messe à 9 h église de Saint Germain.

Tous les mardis : messe à 18 h 30 à la
salle paroissiale.

Horaires de la Mairie.

La Mairie vous accueille les lundis,
mardis, jeudis et vendredis de 9 h à
12 h et de 15 h à 17 h 45.

Les mercredis de 9 h à 12 h et les
samedis de 9 h à 11 h 30.

Permanences d'accueil de l'antenne du Secours populaire de Saint-Germain



16, avenue de la Paix (vers la Poste)
69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
CONTACT: 04 72 08 83 31

Accueil de toute personne en situation de précarité

9 et 23 décembre, 13 et 27 janvier

**Collecte de produits alimentaires
dans les écoles de la commune
du 7 au 11 décembre.**

Sondage-Pétition

Internet haut débit à Saint-Germain

A SAINT-GERMAIN, certains quartiers sont câblés, d'autres pas, avec comme seule possibilité de connexion accessible l'ADSL à très faible débit du fait de l'éloignement du répartiteur.

Parfois même, dans un quartier câblé, une ou plusieurs habitations n'ont pas la possibilité d'accéder au haut débit.

Dans la perspective de l'installation de la fibre optique à Saint-Germain, nous souhaitons effectuer un rapide sondage sur votre équipement et vos sou-

haits, ce qui nous aidera grandement dans les tractations avec les cabloopérateurs et la Métropole de Lyon.

Plus vous serez nombreux à répondre à ce sondage, plus nous aurons de poids pour faire avancer les choses rapidement !

Réponses souhaitées avant le 5 décembre.

Pour accéder au sondage :

www.sgmo.net/internet

Jusqu'au 9 janvier

Les Gens de L'Image exposent

«LA FÊTE DES LUMIÈRES»

à Bibliothèque Municipale.

Vernissage

samedi 12 décembre

en présence des photographes



Atemi Mont d'or

Avec de nouveaux locaux flambant neufs au 6 rue du Lavoisier, l'association Atemi Mont d'Or propose de nombreux cours et stages de Qi gong, tai chi chuan, boxes chinoises (à partir de 10 ans) et une nouvelle discipline pour les tout petits : le Baby Kung-Fu (4 à 6 ans) les mercredis à 15 h 45 (éveil moteur ludique).

Un stage international aura également lieu les 28 et 29 novembre salle Maryse Bastié, dirigé par Paolo Magagnato, référent européen de l'école Cheng Ming.

Renseignements : 04 78 91 45 50

magnitudeplus@cegetel.net

www.atemimontdor.com

Vivons Noël ensemble dans le Val de Saône

Journée festive, familiale et conviviale

le 24 décembre de 11h30 à 18h00

à l'Espace Jean Vilar à Neuville sur Saône :

Déjeuner et animation organisés par les deux paroisses catholiques du Val de Saône.

Vous n'avez pas de projets pour un Noël en famille ? rejoignez nous, nous invitons aussi les résidents des maisons de retraite, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'asile... Si vous souhaitez nous aider dans l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact et inscription au 06 07 50 73 53 ou par mail :

vivons.noel.ensemble@gmail.com

Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence)	06 58 66 88 28
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU : 15 Médecin de garde	04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 85 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot	04 78 91 66 33
Horaires de la déchèterie (jusqu'au 31 mars):	
Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h, samedi 9h à 17h, dimanche : 9h à 12h.	